



Envoi aux clubs juin 2010

## **Va aux clubs de la Regio League**

Pour info: RC SO / SC / SR

Contenu:

- Rapport de gestion & changement de nom
- Statuts et règlements
- Mutations d'adresses en MyHockey
- Enregistrements de joueurs en ligne (T2)
- Enregistrements arbitres & entraîneurs
- Directives pour les tirs aux buts
- Mode finale pour le champion suisse 1ère ligue
- Programme des équipes nationales

Zürich, le 29 juin 2010

Mesdames, Messieurs, chers amis du hockey sur glace,

C'est avec plaisir que nous vous rendons attentifs à des informations et des offres particulières. Nous vous prions de transmettre les documents annexés aux personnes compétentes à l'intérieure de votre organisation de club.

### **Rapport de gestion de la Regio League & changement de nom**

Vous trouverez en annexe l'actuel rapport de gestion de la Regio League, avec lequel nous voulons vous informer au sujet de nos activités de la saison passée. Le rapport contient en particulier des informations au sujet des projets en cours et des événements les plus importants autour du hockey sur glace de loisir.

Le changement de branding introduit il y a trois ans a été définitivement accompli le 19 juin 2010 à l'occasion de l'Assemblée générale à Interlaken. Le membre de la Swiss Ice Hockey Association géré jusqu'ici sous le nom de "Ligue Amateur Suisse de Hockey sur Glace" se présente désormais sous le nom "Swiss Ice Hockey Regio League" (ou tout court "Regio League" ou encore "RL"). Sont réunis dans ce nom l'appartenance au hockey sur glace suisse ainsi que l'attachement régional.

### **Statuts et règlements**

Les statuts et règlements actualisés sont disponibles sous [www.regioleague.ch/Reglemente](http://www.regioleague.ch/Reglemente). Les directives de championnat seront mises en ligne de manière courante sous la rubrique "info" du groupe y relatif. Nous vous rendons attentifs que les règles de jeu de la fédération internationale IIHF sont actuellement remaniées. Nous vous informerons dès que les règles internationales adaptées seront disponibles.

## **Mutations des indications / adresses des clubs et des fonctionnaires sur MyHockey**

Nous allons de plus en plus communiquer par le biais des indications des clubs et des fonctionnaires enregistrées sur MyHockey. Nous prions les responsables des clubs, d'actualiser de manière courante leurs personnes de contact (**Comité, fonctionnaires, arbitres, entraîneurs**) sur MyHockey <http://myhockey.swiss-icehockey.ch/>. Nous avons surtout besoin des indications actuelles **des responsables de sécurité et de Reporter**. Il est ainsi assuré que les personnes liées au déroulement d'un match reçoivent directement et sans retard des informations importantes. Merci beaucoup pour votre collaboration.

## **Enregistrement en ligne des joueurs (T2)**

Depuis la dernière saison, l'enregistrement global des joueurs (ancienne liste d'enregistrement T2) ne se fait plus sous forme de papier mais en ligne sur MyHockey. Les nouvelles demandes d'admission (formulaire T1), les changements de clubs (T3), les échanges d'unités de formation (T4) et les enregistrements type B (T6) se font toujours encore sous forme de papier et sont à envoyer par fax, mail ou par poste. Les adresses courriel des joueurs peuvent également être déposées lors de l'enregistrement des joueurs. Les indications sont uniquement utilisées à des fins de communication internes de Swiss Ice Hockey. Chaque joueur enregistré avec une adresse courriel valable profite d'un an d'affiliation gratuite à la Swiss Ice Hockey Family, la communauté pour les joueurs de hockey sur glace et les supporters ([www.s-h-f.ch](http://www.s-h-f.ch)).

## **Enregistrement des arbitres et des entraîneurs (formulaire 2 / 4)**

L'enregistrement et l'octroi de licence des arbitres / entraîneurs est uniquement possible par le biais de l'enregistrement en ligne sur MyHockey. Les indications de l'année dernière sont déjà enregistrées, ce qui permettra un enregistrement efficace. **Attention:** Comme nouveauté, l'enregistrement des arbitres est désormais possible **jusqu'au 31 juillet 2010** (s'il n'y a pas suffisamment d'arbitres annoncés, un montant de compensation pour chaque arbitre manquant sera à payer; **voir les nouveaux tarifs** pour la 1ère et 2ème ligue et pour les autres ligues au verso du formulaire 2). La date limite pour l'enregistrement des données des entraîneurs demeure inchangée au 10 août 2010. Ce n'est qu'en ayant pu enregistrer à temps toutes les données et toutes les photos sur MyHockey, que nous pourrons assurer un envoi des cartes de fonctionnaires jusqu'à fin août.

## **Tirs aux buts / penaltys nouveau avec 5 tireurs (voir directives ci-jointes) )**

Les directives concernant les tirs aux buts / penaltys ont été adaptées avec comme nouveauté 5 tireurs. Sinon, l'ancien procédé demeure inchangé.

## **Mode de championnat pour déterminer le champion de Suisse de 1ère ligue / début du championnat 2011/12**

L'évaluation du sondage au sujet du mode final auprès de tous les clubs de 1ère ligue a eu comme résultat une majorité favorable à un tour simple. Selon la décision du CLA le mode final demeure inchangé avec un tour simple et une rencontre finale. Début: SC-SR 19.03.11 / SR-SO 22.03.11 / SO-SC 24.03.11 / Rencontre finale 1er - 2ème: 26.03.11

Les dates pour la 1ère ligue de la saison 2011/12 ont été fixées comme suit: Début du championnat le 24.09.11 / début de la finale pour le titre de champion suisse: 24.03.12 / finale le 31.03.2012.

## **Programme des équipes nationales**

C'est avec plaisir que nous vous rendons attentifs aux programmes des équipes nationales A et des équipes nationales juniors sur les pages relatives du site Internet [www.swiss-icehockey.ch](http://www.swiss-icehockey.ch).

Nous vous souhaitons beaucoup de succès lors des préparations pour le nouveau championnat.

## Salutations sportives

Mark Wirz  
Administrateur

- Annexes:
- Rapport de gestion de la Swiss Ice Hockey Regio League
  - Procès verbal de la 11ème assemblée générale ordinaire
  - Résultats des votations 2010 et liste des noms des délégués
  - Liste des cotisations et des taxes 2010/2011
  - Formulaire enregistrement des arbitres et des entraîneurs (formulaire 2 / 4)
  - Instruction enregistrement global en ligne des joueurs (T2)
  - Directive attribution des points / directive tirs aux buts (penaltys) 2010/2011
  - Rapport du Responsable des Arbitres (pour les clubs de la Suisse Romande)